This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

Communication sur le progrès

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise : COP 2019

Juin 2019

Ce document ne doit faire l'objet d'aucune copie ni diffusion sans l'accord préalable de mc²i Groupe.

Déclaration de soutien de notre Président

Objet : Renouvellement de l'engagement de mc²i Groupe envers le Global Compact et ses principes

Paris, le 22 mai 2019

Honorable Secrétaire-Général,

La révolution numérique actuelle induit une transformation profonde des modes de vie et des mentalités, avec un impact sociétal encore largement inconnu : désintermédiation, plateformisation, mobilité …

En tant que cabinet de conseil, mc²i Groupe est un acteur privilégié de cette véritable révolution industrielle, en conseillant et accompagnant les grandes entreprises et administrations dans leur transformation.

Nous avons une responsabilité importante car la technologie ne vaut que si l'humain est placé au cœur de cette transformation : client, collaborateur et citoyen. Notre mission est de faire, de cette transformation numérique, une aventure humaine.

C'est en pleine cohérence avec cette mission que mc²i Groupe renouvelle son engagement envers le Global Compact et ses principes et exprime ainsi son soutien continu au Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Depuis le 30 juillet 2012, date de notre engagement initial, nous communiquons régulièrement sur cet engagement ; d'une part en interne vis-à-vis de nos salariés et des représentants du personnel dans le cadre de notre politique de Responsabilité Sociale des Entreprises soutenue par une structure dédiée dénommée mc²i Initiatives ; d'autre part en externe à destination de nos clients et de nos candidats, sur notre site web, ainsi que dans les propositions commerciales.

Nous nous engageons également à poursuivre nos actions et à les intégrer dans la stratégie de l'entreprise, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Meilleures salutations.

Arnaud GAUTHIER

Président

mc²i Groupe
Conseil en Systèmes d'Information

51 rue François 1er
75008 Paris
RCS 352 033 914

51 rue François 1er - 75008 Paris - +33 1 44 43 01 00 - contact@mc2i.fr - www.mc2i.fr
S.A.S au capital de 124112 € - RCS : 352 033 914 - APE : 6202A - N° TVA intracommunautaire : FR 92 352 033 914

SOMMAIRE

Sommaire 3
1 Nos engagements vis-à-vis du Pacte Mondial des Nations Unies 4
1.1 Les 10 principes à respecter 4
1.2 La responsabilité sociétale : un engagement d'entreprise 5
1.3 Evaluation de l'impact de notre activité sur la société 6
2 Nos actions relatives aux droits de l'homme 8
2.1 Actions de communication et de sensibilisation 8
2.2 Soutien et accompagnement de nos collaborateurs au centre de nos préoccupations 12
2.3 Une volonté de nous engager à l'externe également 15
3 Nos actions relatives aux conditions de travail 17
3.1 Evaluation, politique et objectifs 17
3.2 Non-discrimination et égalité des chances : les actions mises en œuvre 19
3.3 Bien-être au Travail : les actions mises en œuvre 22
3.4 Equilibre vie privée et vie professionnelle 25
3.5 Mesure des résultats 27
4 Nos actions relatives à l'environnement 28
4.1 Un cabinet engagé pour limiter son impact environnemental 28
4.2 Des actions annuelles et dans la durée pour appuyer notre engagement environnemental 30
5 Nos actions anti-corruption 32
5.1 Evaluation, politique et objectifs 32
5.2 Actions mises en œuvre 32
5.3 Mesure des résultats 33

1 Nos engagements vis-à-vis du Pacte Mondial des Nations Unies

1.1 Les 10 principes à respecter

Le Pacte Mondial des Nations Unies a été lancé en 2000 comme un appel aux entreprises du monde entier à aligner volontairement leurs opérations et stratégies sur la base de 10 principes universellement acceptés, ainsi que d'agir en faveur des objectifs plus larges des Nations Unies. Derrière cette initiative, il y a la conviction que des pratiques professionnelles enracinées dans des principes universels contribuent à bâtir un marché mondial plus stable et responsable, ainsi que des sociétés prospères.

Les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies découlent de :

- La Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- La Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ;
- La Convention des Nations Unies contre la corruption.

Droits de l'Homme

1 - Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

2 - Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Normes internationales du travail

3 - Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

4 - Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

5 - Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

6 - Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Environnement

7 - Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

8 - Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9 -Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

7 - Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

8 - Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9 -Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Membre du pacte de l'United Nations Global Compact (UNGC) mc²i Groupe est conscient de la responsabilité d'une organisation vis à vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement. Cela se traduit par un comportement éthique contribuant au développement durable, et le respect des lois et normes internationales en vigueur.

1.2 La responsabilité sociétale : un engagement d'entreprise

Une stratégie d'entreprise

Les actions de responsabilité sociétale sont portées par Arnaud Gauthier, notre Président et font partie de la stratégie d'entreprise.

Depuis 2010, **mc²i Groupe** a identifié un responsable RSE. Aujourd'hui, ce rôle est tenu par M. Stéphane HEGEDUS qui occupe les fonctions de Directeur des Ressources Humaines et de Vice-Président, ce qui permet d'assurer le suivi transverse des sujets liés à la RSE et au respect du Global Compact.

Accompagné d'une équipe de deux Project Managers et d'une Business Manager, il anime un groupe de consultants volontaires, qui souhaitent contribuer à la réalisation et à la promotion d'actions sociétales au sein du cabinet et auprès de nos clients.

Une commission dédiée se réunit mensuellement afin de sélectionner, parmi l'ensemble des initiatives des consultants, celles qui seront portées, pilotées et mises en place par les consultants eux-mêmes. Par le bais de cette commission et au travers de mc²i Initiatives, mc²i Groupe démontre sa réelle volonté de développer de plus en plus d'actions portées par les salariés.

Structuration de nos engagements depuis janvier 2018

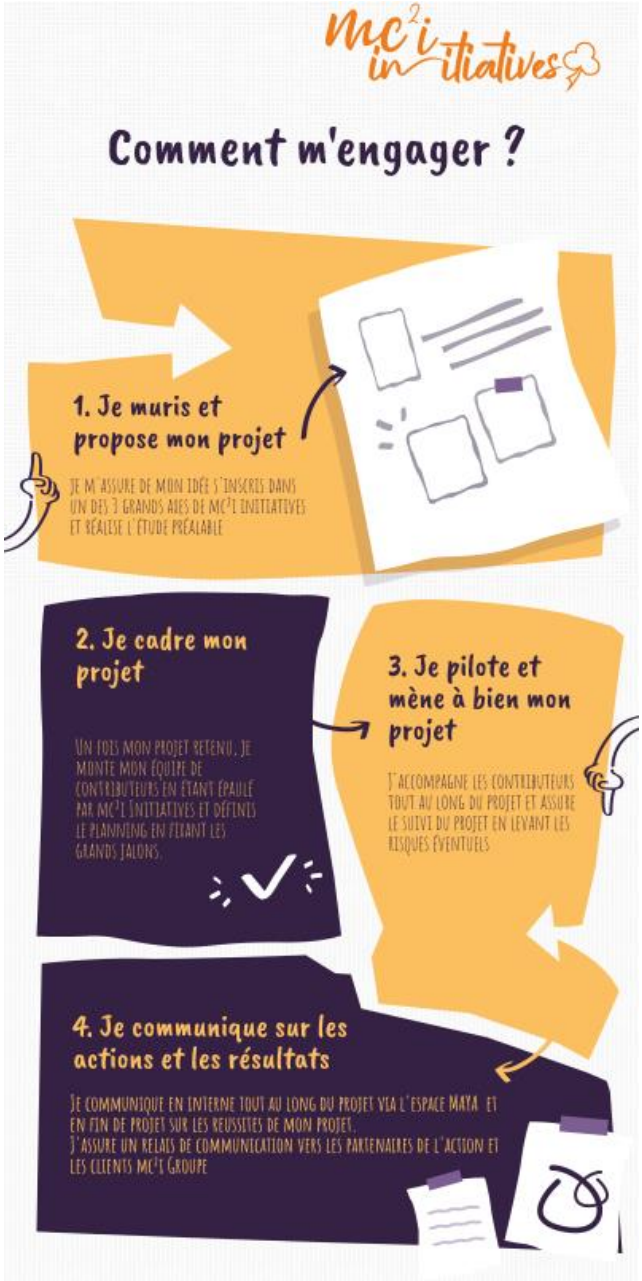

Les 3 champs d'action de mc²i Initiatives

- **Environnement et responsabilité sociétale**
- **Education et insertion professionnelle**
- **Culture et activités caritatives**

Dans une démarche d'amélioration continue, le Groupe RSE a décidé, depuis 2017, de structurer ses actions autour de trois piliers pour mieux communiquer autour des initiatives portées par les consultants. mc²i Initiatives soutient les actions proposées et portées par nos consultants engagés.

En parallèle, la Direction du Numérique et de l'Innovation a été créée en 2019, avec pour objectif de renforcer l'innovation au cœur de l'activité du cabinet. Cette nouvelle direction a d'ailleurs lancé le challenge innovation en début d'année permet aux consultants de proposer des projets innovants et ainsi leur permettre d'être acteurs de l'innovation.

1.3 Evaluation de l'impact de notre activité sur la société

Nous avons tenté de déterminer si l'activité de mc²i Groupe avait un impact significatif sur la société et si nous disposions d'une marge de manœuvre suffisante pour réaliser des actions dans le cadre de notre stratégie RSE.

THEMES	ENJEUX	CRITICITE
SOCIAL	Santé et sécurité des employés	●
	Conditions de travail	●
	Relations professionnelles	●
	Gestion de carrière	●
	Travail des enfants et travail forcé	○
	Discrimination	●
	Droits de l'Hommes Fondamentaux	●
SOCIETAL	Energie	●
	Eau	●
	Biodiversité	○
	Pollution atmosphérique	●
	Déchets	●
	Usage des produits	○
	Fin de vie des produits	○
	Santé et sécurité des consommateurs	○
	Promotion de la consommation responsable	●
ECONOMIQUE	Corruption	●
	Pratiques anti-compétitives	●
	Marketing responsable	●
	Fournisseurs & Environnement	●
	Fournisseur & Socitété	●

Légende :

● : **mc²i Groupe** a un impact fort sur le critère étudié et le considère comme un levier de sa stratégie RSE

● : **mc²i Groupe** n'a qu'un impact faible sur le critère étudié mais le prend en compte dans sa politique d'amélioration RSE

○ : **mc²i Groupe** n'a aucun impact sur le critère étudié

Perspectives 2019 - 2020

mc²i Groupe est convaincu que l'écoute active des salariés permet de développer de nouveaux projets et de fédérer les énergies et souhaite conserver une vision éthique de la transformation numérique.

Ainsi, avec la montée en puissance de la Direction du Numérique et de l'innovation, les collaborateurs seront de plus en plus participants de l'innovation via des challenges et sollicitations réguliers.

mc²i Groupe poursuivra de plus sa politique participative sur les sujets liés à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise en promouvant et donnant de la visibilité aux projets des consultants, tant sur les sujets liés aux Droits de l'Homme, aux conditions de travail ou à l'environnement.

2 NOS ACTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

2.1 ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Communication grand public

Une page dédiée sur les engagements de mc²i Groupe en matière de Responsabilité Sociétale sur le site institutionnel de mc²i Groupe permet la communication au fil de l'année sur les nouvelles actions entreprises par le cabinet.

Notre objectif est de souligner sa politique RSE de manière claire pour tout prospect, client ou candidat dès la première visite sur son notre site web et de leur permettre d'accéder aisément à des informations complémentaires sur notre engagement.

mc²i Groupe met également à disposition, sur le site, une infographie visuelle appuyant notre engagement en termes de Responsabilité Sociétale.

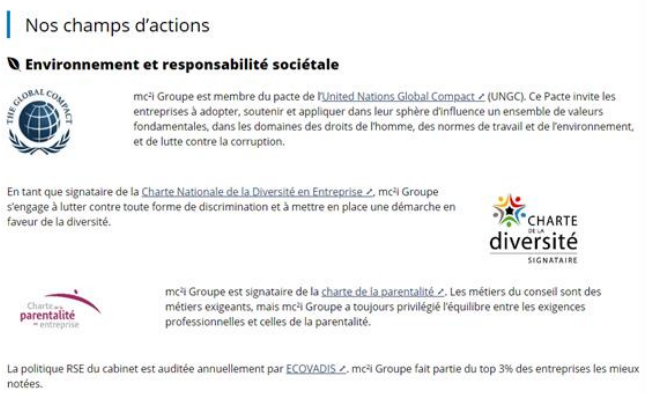

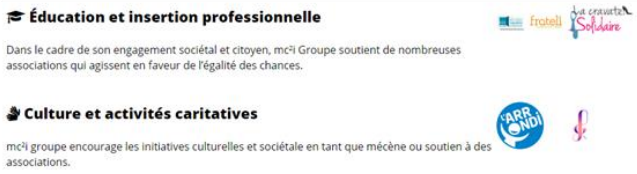

Les actions réalisées autour de notre engagement auprès de l'**ONU** sont également publiées sur notre site institutionnel avec un lien vers le site www.unglobalcompact.org.

En 2019, mc²i Groupe entame une refonte globale de son site institutionnel. Les études amont et une enquête menée auprès des collaborateurs ont d'ores et déjà permis de prévoir une place importante à la communication sur la RSE au sein du cabinet.

Afin d'optimiser notre communication à l'externe sur nos engagements RSE, nous avons par ailleurs ajouté un encart dédié dans la plaquette de présentation du cabinet.

Depuis la fin de l'année 2018, mc²i Groupe assure une présence importante sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, Twitter et Instagram. Ces vecteurs de communications sont utilisés afin de partager les actions et projets du cabinet autour de la Responsabilité Sociétale, au travers de témoignages de consultants, de vidéos, de photos et d'actualité.

Dans le cadre de la refonte de sa stratégie de communication interne et externe, un plan de communication spécifiquement dédié à nos engagements en matière de Responsabilité Sociale et Sociétale a été mis en place en 2019, afin d'organiser les newsletters, les publications sur les réseaux sociaux, les publications d'articles et toutes les communications externes, en cohérence avec le plan de communication interne.

De plus en 2019, mc²i Initiatives s'est doté d'une nouvelle identité visuelle mises à jour sur l'ensemble des communications autour des événements RSE

» Perspectives 2019 - 2020

mc²i Groupe assurera une communication dans la continuité de la politique actuelle avec :

- La finalisation de refonte du site web avec plus de place pour l'affirmation de nos engagements RSE ;
- Le renforcement de notre plan de communication dédié ;
- Plus de communications ciblées sur nos engagements RSE sur les réseaux sociaux ;
- Une refonte de nos visuels et du matériel de communication concernant nos engagements.

Communication clients et partenaires

Un encart sur notre politique RSE est présent dans tous les **Appels d'Offres** auxquels nous répondons. Il a été refondu en 2019 pour apporter un visuel cohérent avec notre visuel institutionnel.

Notre newsletter trimestrielle **mc²i News**, destinée à tous nos clients et prospects, les informe par ailleurs de l'actualité du Cabinet : certaines actions RSE font l'objet d'articles dédiés.

Afin de progresser dans la communication des bonnes actions et pratiques en matière de Droits de l'Homme, mc²i Groupe organise par ailleurs le partage d'initiatives clients et les invitent à participer aux actions lancées relatives aux Droits de l'Homme. Le partage des bonnes expériences clients fait progresser les pratiques de tous et la politique RSE de chacun.

» Perspectives 2019 - 2020

mc²i Groupe souhaite profiter de la refonte de sa stratégie globale de communication et de la création d'un plan RSE dédié pour mettre davantage l'accent dans nos réponses à appel d'offre, nos publications et communications sur le fait que nous sommes un cabinet profondément engagé.

Ce chantier porte sur la communication dans son ensemble mais aussi sur des sujets ciblés. Ainsi mc²i Groupe a inclus dans sa feuille de route RSE de 2019 – 2020

- La refonte de sa charte éthique, qui sera complétée et mise à jour puis transmise à l'ensemble de nos fournisseurs ;
- La création d'une charte de la communication responsable, en collaboration avec le Service communication marketing.

L'objectif est double :

- Quantitatif : nous souhaitons communiquer davantage et de façon plus régulière sur notre engagement et sur les actions que nous lançons.
- Qualitatif : nous souhaitons à la fois mieux faire connaître notre engagement à nos clients, prospects, candidats, collaborateurs et écosystème plus largement, mais aussi nous engager et engager nos partenaires sur une collaboration plus responsable. Nous estimons en effet que nous pourrons davantage sensibiliser notre écosystème en étant plus systématiquement identifiés sur ces sujets à travers notre propre engagement.

Communication interne

En communiquant chaque année un peu plus sur les actions menées par le cabinet, mc²i Groupe cherche à sensibiliser toujours davantage ses collaborateurs – managers et consultants – aux engagements nécessaires relatifs aux Droits de l'Homme. Pour se faire mc²i Groupe a industrialisé des communications systématiques sur les initiatives lancées et nouveaux engagements pris à travers :

- De rétrospectives régulières lors des événements de la vie de l'entreprise comme la galette des rois de début janvier ;
- De plus de publication de News, d'articles et de photos promotionnelles sur le Réseau Social d'Entreprise du cabinet ;
- Du relai des actualités sur l'écran dynamique disponible dans les zones de détente du siège de mc²i Groupe ;

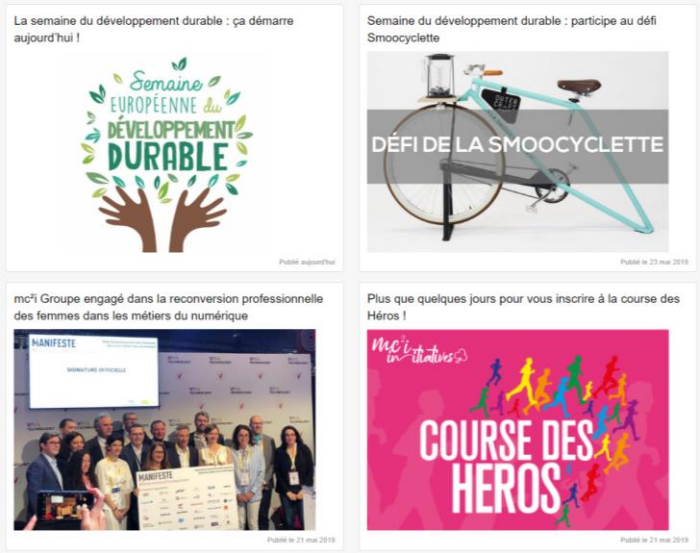

Les Managers sont des relais essentiels de promotion terrain de nos engagements, tant auprès des consultants que des clients, car ils véhiculent les messages importants dans un sens comme dans l'autre et peuvent donc communiquer rapidement et efficacement les messages auprès du Management du cabinet.

Proportionnellement à l'évolution du cabinet, le nombre de ces Managers de proximité a été fortement augmenté cette année avec la nomination de plus de 40 nouveaux Project Managers et Managers. Une formation annuelle est proposée sur la politique et sur les engagements RSE du cabinet pour qu'ils puissent s'assurer de la bonne application de nos engagements par nos consultants et sur nos missions et remonter des alertes lorsque nécessaire.

» Perspectives 2019 - 2020

mc²i Groupe bénéficie d'une croissance soutenue d'environ 15% depuis plus de 10 ans. Le cabinet s'engage à augmenter le nombre de ses Managers de proximité de façon proportionnelle et adaptée à la taille du cabinet.

De plus, l'année à venir sera placée sous le signe du partage avec :

- Toujours plus de communication sur les actions RSE du cabinet mais aussi les actions individuelles notamment via des témoignages de consultants ;
- Le partage des moments marquants du cabinet en invitant les familles à l'anniversaire des 30 ans de mc²i ;
- Une communication transparente sur les perspectives et évolutions de carrière des consultants afin qu'ils aient une vision partagée de possibilités qu'offre à chacun le cabinet pour construire sa propre carrière ;
- Un partage croissant autour de l'activités au quotidien des consultants avec un espace « nos projets, nos missions » sur le réseau social d'entreprise, accessible par tous.

2.2 Soutien et accompagnement de nos collaborateurs au centre de nos préoccupations

Charte de la parentalité

mc²i Groupe s'engage pour les familles de ses collaborateurs à travers la charte de la parentalité qui recense et présente les actions lancées et engagement pris par le cabinet :

- D'une part dans un cadre de respect et de mise en application du cadre légal et réglementaire ;
- D'autre part en dehors du cadre strictement légal et règlementaire, par souci d'un engagement toujours plus important pour ses collaborateurs.

La signature de cette charte a été effective le 30 juin 2017 et concerne différents volets : l'attente d'une naissance à venir, les congés naissance, les retours de congés naissance, l'accompagnement des parents.

En 2018, mc²i Groupe a construit un guide de la parentalité regroupant l'ensemble des engagements du cabinet en matière de parentalité.

Ce guide, une fois achevé, a été publié sur un espace dédié dans l'intranet du cabinet afin d'informer les collaborateurs de façon toujours plus précise et efficace sur le cadre légal et réglementaire, leurs droits et les engagements de mc²i Groupe.

La création de cet Espace Parentalité sur le réseau social d'entreprise a permis de mettre à disposition de l'ensemble de nos collaborateurs un lieu d'échange et de bonnes pratiques sur le sujet.

Afin d'optimiser la visibilité de cet espace et de faciliter l'accès à ce guide, nous avons mis en place un plan de communication dédié :

- Annonce de la création du nouvel espace parentalité ;
- Page de présentation mettre en avant : objectif de cet espace, un résumé des éléments que l'on peut y retrouver ;
- Brève sur la publication du guide.

Prévention contre le harcèlement au travail

Conjointement avec les élus du personnel et le Comité santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), mc²i Groupe a continué à communiquer pour présenter à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'à ses clients les engagements pris et tenus depuis de nombreuses années par le cabinet pour lutter et prévenir contre toute forme de de harcèlement au travail. L'objectif était triple :

- Communiquer ouvertement sur nos engagements et nos actions au quotidien ;
- Sensibiliser les collaborateurs et clients à ces sujets et aux bonnes pratiques en fonctions des contextes rencontrés au sein du cabinet et en mission chez nos clients ;
- Souligner la présence du cabinet à ses collaborateurs et le fait que mc²i Groupe est à leur écoute à tout moment.

La formation et les ateliers réalisés l'année dernière avec des Managers et Managers de proximité a été cette année étendue à l'ensemble du Managers du cabinet. L'objectif est pour mc²i Groupe est bien de s'assurer que chacun soit sensibilisé à la conduite à tenir mais sache également repérer les situations de harcèlement au sein du cabinet d'une part et en mission chez nos clients d'autre part.

mc²i Groupe s'engage contre le harcèlement moral et sexuel au travail !

Afin de communiquer en interne de façon claire sur le sujet, une page a été créée sur le Réseau Social d'Entreprise pour affirmer ouvertement le positionnement sur cabinet pour lutter contre le harcèlement au travail.

Cette page permet de :

- Redéfinir la notion de harcèlement de façon claire ;
- Rappeler les engagements pris par mc²i Groupe ;
- Lister les acteurs impliqués dans la prévention et leur rôle : représentants du Personnel, Ressources Humaines, Salariés, Médecine du Travail, Responsabilité de l'employeur ;
- Faire un rappel succinct des textes de loi en vigueur.

Traitement équitable de l'ensemble de nos collaborateurs

Un des points essentiel et nécessaire des Droits de l'Homme est le respect de la personne sans discrimination aucune, et ce quels que soient les orientations sexuelles, la santé physique, les origines ethniques et le sexe. mc²i Groupe met un point d'honneur à s'assurer du bon respect de cela.

En 2018, mc²i Groupe a été classé Great Place to Work en 4ème position du palmarès des entreprises entre 500 et 5000 salariés. Ce classement a été établi par l'institut Great Place To Work à partir d'un sondage réalisé auprès de l'ensemble de nos collaborateurs qui ont répondu très positivement sur le traitement du cabinet à leur égard. Ci-dessous sont répertoriés quelques éléments de réponses de nos collaborateurs sur le sujet :

- « Les collaborateurs sont traités équitablement quelles que soient leurs orientations sexuelles. » : 97%
- « Les collaborateurs sont traités équitablement quel que soit leur éventuel handicap » : 95%
- « Les collaborateurs sont traités équitablement quelle que soit leur origine ethnique » : 94%
- « Les collaborateurs sont traités équitablement quel que soit leur sexe » : 91%

Le déménagement de mc²i Groupe dans ses nouveaux locaux durant l'été 2017 a par ailleurs été l'opportunité pour le cabinet de faire un état des lieux du matériel et des fournitures utilisés et mis à disposition de ses collaborateurs afin de s'assurer que chacun puisse évoluer dans un cadre adapté à ses conditions physiques. Les locaux sont de plus adaptés aux personnes en situation de handicap et nous portons une attention toute particulière aux besoins particuliers de nos collaborateurs.

Télétravail

Au deuxième trimestre 2019, mc²i Groupe a lancé une expérimentation sur le télétravail. En effet pour une période de 6 mois, mc²i Groupe a décidé de tester le format télétravail sur une partie des missions menées par nos consultants ainsi que pour certains collaborateurs au sein des fonctions centrales du cabinet.

Le télétravail peut soulever plusieurs questions liées à nos interventions, comme la continuité dans le niveau de service attendu, la proximité entre consultants, clients et management, ainsi que ses impacts sur des projets de plus en plus agiles. C'est pour ces raisons que le principe de l'expérimentation a été retenu, afin de valider avec l'ensemble des participants à cette phase qu'il n'y avait aucun impact masqué pour nos activités.

Afin de communiquer au mieux sur le sujet et de présenter officiellement le lancement de cette expérimentation pour les collaborateurs, une communication a été rédigée par le Directeur des Ressources Humaines du Cabinet. Un livret explicatif sur le télétravail ainsi qu'une charte dédiée ont été rédigés afin de servir de documents de références pour tous nos collaborateurs.

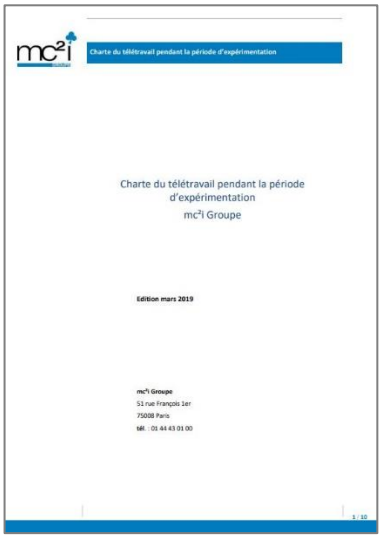

» Perspectives 2019 - 2020

Kit Manager

mc²i Groupe souhaite mettre en place sur son Réseau Social d'entreprise un Kit Manager à disposition de l'ensemble du Management du cabinet. Il s'agira d'une « boîte à outils » qui permettra d'homogénéiser les pratiques/processus, mais également de passer des messages structurants autour de bonnes pratiques et d'engagements du cabinet relatifs aux Droits de l'Homme : gestion des missions, des affectations, thématique du harcèlement, etc

Formation

De plus, mc²i Groupe a un plan de formation ambitieux sur 2019-2020. L'objectif est multiple : entre autres multiplier les formations managériales sur la gestion de crise et la gestion de relationnel avec nos consultants, mais aussi d'étendre la formation relative au harcèlement à l'ensemble des collaborateurs via potentiellement des workshops sur le sujet.

Réinsertion professionnelle

Enfin, dans le cadre de son engagement pour la réinsertion professionnelle, mc²i Groupe souhaite entre autres recenser les organismes auxquels le cabinet pourra faire appel pour des prestations chez nos clients, notamment ceux qui incluent dans leur contrat cadre l'obligation de proposer des consultants venant d'organisme dédiés. Le cabinet fait d'ores et déjà appel à certains de ces organismes mais l'idée serait d'industrialiser la démarche et d'augmenter le nombre de recrutements de collaborateurs en situation de réinsertion professionnelle.

2.3 Une volonté de nous engager à l'externe également

Microdon – Arrondi sur salaire

mc²i Groupe a lancé en septembre 2018 un projet avec MicroDON suite à une proposition d'un salarié auprès de mc²i Initiatives. MicroDON propose des solutions pour faciliter l'engagement solidaire en entreprise. L'objectif de ce projet est de nous engager davantage à l'externe en collaborant avec des associations et en développant la promotion des engagements en matière de Droits de l'Homme.

Via un vote soumis à l'ensemble des collaborateurs début juillet 2018, trois associations caritatives éligibles ont été sélectionnées. Ce projet permet aux salariés de mc²i Groupe qui le souhaitent d'accepter un arrondi sur salaire à l'euro qui est reversé à ces associations :

- « Elles bougent » : engagement pour l'éducation, l'égalité des chances et l'insertion professionnelle
- « Banques Alimentaires » : engagement pour l'environnement et le développement durable
- « Associations les Petits Princes » : engagement pour la santé et la recherche médicale

Cette initiative a jusqu'à présent récolté un franc succès. En effet, au dernier trimestre 2018 nous avions récolté 1 497€ soit une augmentation de 18,67% par rapport au trimestre précédent.

Plusieurs communications ont été réalisées pour mettre en avant cette initiative à son lancement, présenter les associations éligibles ainsi que les trois associations retenues, communiquer sur les résultats obtenus à travers cette belle initiative pour maintenir engager les collaborateurs et en convaincre toujours plus de s'associer à cette initiative.

Sapins solidaires

En décembre 2018, mc²i Groupe a décidé de soutenir l'action du Rotaract Club qui propose l'achat d'un sapin livré chez vous.

Pour sa 4ème édition, cette action phare du Rotaract Club Les Fous du Roy, proposait que les bénéfices obtenus par l'Achat des sapins solidaires soient reversés à l'association Handi'Chiens.

Des collaborateurs mc²iGroupe se sont par ailleurs portés volontaires pour apporter leur aide lors des weekends de livraison des sapins.

Le Rotaract est l'association filleule du Rotary International, à but non lucratif. Le Rotaract Club les Fous du Roy est une déclinaison locale du Rotaract, qui mène depuis 4 ans l'action Sapins solidaires.

Handi'Chiens est une association qui éduque des chiens d'assistance. Leur mission est de mettre la complicité qui unit l'homme et le chien au service d'une grande cause : l'autonomie et le bien-être d'enfants et d'adultes atteints d'un handicap moteur ou souffrant de troubles psycho-comportementaux.

Une recherche constante de nouvelles initiatives

mc²i Groupe cherche chaque année à diversifier ses actions en engagements en matière de RSE. A travers mc²i Initiatives, le cabinet permet à ses collaborateurs de proposer des idées nouvelles et de faire découvrir des associations et leur tiennent à cœur.

Nous avons mis en place une « boîte à idées » pour recenser plus facilement les initiatives proposées par l'ensemble des collaborateurs. Cet espace sert à faire participer et à impliquer toujours plus nos collaborateurs sur les problématiques RSE, et également de leur permettre de diffuser des témoignages sur les actions réalisées et sur leurs engagements.

» Perspectives 2019 - 2020

mc²i Groupe souhaite fidéliser les collaborateurs participant déjà à l'arrondi sur salaire mais également en convaincre toujours davantage à rejoindre cette initiative.

mc²i Groupe souhaite étendre cette solidarité en participant à des événements solidaire, comme la course des Héros, pour laquelle une équipe s'est formée. Les consultants courront pour l'association FEDEEH, qui a pour mission d'agir en en faveur d'une société inclusive, en facilitant notamment les conditions de vie, d'études, d'intégration sociale et d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

mc²i Groupe s'engage à poursuivre ses actions à travers mc²i Initiatives et à lancer de nouveaux projets RSE sur la base des initiatives identifiées par le Management mais également proposées par nos collaborateurs.

3 NOS ACTIONS RELATIVES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1 EVALUATION, POLITIQUE ET OBJECTIFS

Gestion de Ressources Humaines

Le domaine d'activité historique de mc²i Groupe est le Conseil en Systèmes d'Information en Ressources Humaines. A ce titre, le groupe s'attache depuis bientôt 30 ans à mettre en place en interne les bonnes pratiques qu'il propose à ses clients.

Avec 265 postes à pourvoir en 2019 (tous en Contrat à Durée Indéterminée), mc²i Groupe confirme l'importance de sa position sur le marché du recrutement et se place comme un acteur proactif de l'insertion professionnelle (classée à plusieurs reprises dans le Top 100 des entreprises qui recrutent, tous secteurs confondus, pas le magazine « Challenge », ou bien « Champion de la croissance » par le magazine « Les Echos »).

mc²i Groupe offre à tous ses salariés une carrière personnalisée avec des perspectives d'évolutions importantes. Afin de détecter au plus tôt les talents et assurer une évolution adaptée aux souhaits des salariés, mc²i Groupe a mis en place un management de proximité avec des Projets Managers et des Managers sur le terrain qui assurent un suivi régulier et de proximité avec les salariés et les clients. Le ratio d'encadrement est stable à 1 manager pour 8 salariés.

Les entretiens de carrière ont lieu régulièrement, tous les 6 mois les deux premières années du consultant, puis chaque année et permettent de définir le plan de carrière et les perspectives d'évolutions. Ils sont accompagnés d'une fiche d'entretien individuel dématérialisée, renseignée conjointement par le salarié et son manager. Ces entretiens de carrière permettent également de mettre à jour le recensement des compétences via l'outil de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Gestion des stagiaires et labélisation

La gestion des stagiaires fait elle aussi l'objet d'une attention particulière. Les stagiaires mc²i Groupe étant intégrés aux équipes de consultants, un tuteur est affecté à chaque stagiaire, pouvant être différent du manager de terrain. Il a pour objectif de l'accompagner durant toute la durée de son stage sur tous les aspects liés autre que sa mission au quotidien, permettant ainsi une prise de recul et une distance nécessaire (planification de la rédaction de son rapport de stage, relation avec l'école, point de contact pédagogique de mc²i Groupe…)

Dans le cadre de l'amélioration continue, nous nous sommes engagés dans une démarche récurrente de suivi nos stagiaires. Ainsi, au-delà du label Happy Trainees, mc²i Groupe envoie chaque année un lien aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer leurs stages de manière anonyme. Les retours sont pris en compte dans un processus d'amélioration continu.

mc²i Groupe a également souhaité que ses stagiaires puissent évaluer leur activité sur l'ensemble de leurs composantes (accueil, intérêt du travail confié, qualité de l'encadrement…) et s'est tourné vers un organisme indépendant pour cela.

Ainsi, notre cabinet a reçu le **label Happy Trainees® 2019**.

Chaque année, la certification Happy Trainees du site choosemycompany.com récompense les entreprises dans lesquelles les stagiaires sont les plus épanouis au travail. 57 stagiaires de mc²i Groupe ont cette année évalué leur stage en toute objectivité : missions, environnement professionnel, management…

Pour l'édition 2019, nous avons obtenu la note de 4,1/5. Un beau score qui reflète notre engagement auprès des collaborateurs. Nous nous sommes démarqués sur trois critères : environnement stimulant ; progression professionnelle ; fun/plaisir.

Great Place to Work

Pour sa seconde participation à Great Place To Work, mc²i Groupe, cabinet de conseil indépendant en transformation numérique, passe dans la catégorie des entreprises de 500 à 5000 salariés et se classe à la 4ème place au Palmarès des « Best Workplaces » France 2018, soit le n°1 des cabinets de conseil.

Ainsi, mc²i Groupe est reconnu par ses employés comme entreprise où il fait bon travailler et gagne 17 places par rapport à la précédente étude, notamment grâce à un dispositif d'amélioration continue de nos pratiques RH, plaçant l'humain au cœur de nos préoccupations.

Afin de célébrer ensemble ce beau résultat, une soirée thématique a été organisée par le cabinet, soirée à laquelle l'ensemble des collaborateurs a été convié.

Instances et respect des Droits de l'Homme

100% du personnel est représenté par des instances élues par le personnel auparavant constituées d'un comité d'entreprise, de délégués du personnel et d'un CHSCT. Dans le cadre de la réforme "Fusion des IRP", nous avons mis en place un Comité Social et Economique(CSE).

Nouvelle instance représentative du personnel, le CSE est né de la fusion entre les trois instances représentatives historiques du personnel : il représente à présent la pierre angulaire du dialogue social au sein des entreprises. Des communications dédiées à ce changement ont été faite pour informer au mieux l'ensemble des collaborateurs du cabinet. Un concours a par ailleurs été mis en place pour la création du nouveau logo pour ce CSE.

Aucun fait de violation des Droits de l'Homme, ordonnance, amende ou autre événement, n'a été rapporté à ce jour par le CSE.

CSE

» Perspectives 2019 - 2020

Happy Trainees

mc²i Groupe souhaite renouveler sa participation au sondage Happy Trainees pour une labélisation 2020 par choosemycompagny.

Great Place to Work

mc²i Groupe souhaite renouveler son label GPTW en optimisant toujours davantage ses notations par ses collaborateurs, à travers une recherche constante de l'amélioration des conditions de travail au sein du cabinet.

L'homme au cœur de la croissance du Groupe

Pour les années 2019 et 2020, mc²i Groupe souhaite :

- Poursuivre une croissance organique et équilibrée
- S'appuyer toujours plus sur les managers de proximité, garant de la qualité de l'encadrement des salariés, en augmentant leur nombre. Cette proximité permet, entre autre, de :
    - Permettre aux consultants d'avoir un point de contact privilégié pour toutes leurs questions liées à leur mission ou à mc²i Groupe ;
    - Assurer la bonne gestion des carrières des collaborateurs ;
    - Détecter le plus en amont possible les potentiels de l'entreprise ;
    - Préserver la culture d'entreprise de mc²i Groupe et maintenir par conséquent les bonnes relations professionnelles.
- Maintenir l'amélioration continue du processus de gestion et d'entretien de carrière, notamment concernant les fiches d'entretien individuel et professionnel afin de les rendre plus fluides
- Favoriser les prises d'initiatives individuelles et collectives à travers les Clubs de Capitalisation et, en ce qui concerne les thématiques RSE, le « Groupe Développement Durable » qui regroupe les consultants mc²i Groupe motivés à faire progresser nos actions et à le faire savoir.

3.2 NON-DISCRIMINATION ET ÉGALITÉ DES CHANCES : LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Une augmentation maitrisée des effectifs

Le doublement du nombre de salariés entre 2010 et 2018 est parfaitement maîtrisé avec un impact positif direct sur le Chiffre d'Affaires sans détérioration de la marge.

L'année 2018 a permis à mc²i Groupe d'accueillir 251 nouveaux consultants diplômés d'écoles d'ingénieur, d'écoles de commerce ou d'universités. Avec 265 postes à pourvoir en 2019, mc²i Groupe confirme l'importance de sa position sur le marché du recrutement et se place comme un acteur proactif de l'insertion professionnelle.

100% des postes ouverts au recrutement sont des CDI. Même les stagiaires de fin d'études (40 en 2018) sont intégrés dans une perspective de pré-embauche CDI. De plus, le turn-over faible par rapport à notre profession fait partie des éléments clés de la gestion des ressources humaines chez mc²i Groupe.

Le recrutement de mc²i Groupe étant constitué de jeunes diplômés à 80%, la moyenne d'âge de la société est jeune : 29 ans en 2018.

100% des collaborateurs ont un entretien individuel annuel.

L'importance des femmes au sein de mc²i Groupe

L'égalité des chances est une valeur forte de mc²i Groupe dans son programme de recrutement. En 2017, 50,6 % des embauches concernaient des femmes, soit actuellement 52 % de nos 750 salariés.

L'égalité hommes femmes est un sujet important pour mc²i Groupe. Au sein du cabinet Il n'y a pas de distinction de rémunération entre homme et femme à expérience et responsabilités équivalentes. Il s'agit là d'un engagement de longue date pris par mc²i Groupe.

Ainsi, mc²i Groupe s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des femmes aux métiers du numérique, notamment par sa participation à la commission Femmes du Numériques du Syntec.

A ce titre, nous intervenons au sein des écoles et des associations comme « Social Builder » pour faire découvrir les débouchés des métiers du numérique. Ces interventions ont pour objectif de présenter des exemples concrets de femmes s'épanouissant dans ces métiers mais également de travailler la confiance en soi et le leadership sous forme d'ateliers pratiques.

En 2019, pour la deuxième année consécutive, mc²i Groupe anime l'atelier « comment se préparer aux entretiens de recrutement ? » auprès de 30 femmes avec Social Builder.

Le cabinet met de plus en place des systèmes de mentorat par certaines managers afin d'accompagner des femmes dans la réalisation de leur projet et les aider de façon personnalisée à réussir leur reconversion professionnelle.

Ces actions mobilisent régulièrement plusieurs de nos directrices et manager femmes qui témoignent de leur parcours dans le monde du numérique.

Dans cette continuité, mc²i Groupe a signé en mai 2019, aux côtés de 44 entreprises, « Le Manifeste pour la reconversion des Femmes dans les métiers du numérique » initié par Syntec Numérique et Social Builder. Cette signature a été réalisée en présence de Cédric O, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances et du Ministre de l'Action et des Comptes publics, chargé du numérique.

Ce Manifeste a pour objectif de permettre aux femmes d'intégrer durablement les métiers du numérique.

Les entreprises signataires devront avancer sur trois des six critères arrêtés par le manifeste : recrutement de profils de tous âges, formation des salariés à des pratiques favorisant l'égalité femmes-hommes, ou l'élargissement des normes d'embauche pour les métiers techniques à celles ayant des compétences dites transverses.

Les signataires devront communiquer chaque année au sujet du nombre de femmes en reconversion vers le digital, engagées en interne ou en externe.

Enfin, dans le cadre de l'arrondi salarial, mc²i Groupe permet aux collaborateurs d'arrondir leur salaire en faveur de l'association « Elles bougent ». Cette association a pour ambition de renforcer la mixité dans les entreprises des secteurs industriels et technologiques.

L'égalité des chances et la diversité, une valeur forte de mc²i Groupe

L'expertise de mc²i Groupe provient de la grande variété et diversité des profils de ses consultants, ce qui représente une richesse que nous offrons à nos clients lors de nos interventions. Le respect de la diversité nous permet de proposer à nos clients des profils de différents horizons géographiques, ethniques et sociaux.

Pour le cas spécifique des ressortissants étrangers, mc²i Groupe a permis à plus d'une vingtaine d'étudiants étrangers de rejoindre nos effectifs en 2018. mc²i Groupe leur apporte un accompagnement dans les démarches administratives de régularisation de leur statut.

mc²i Groupe est de plus très sensible à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. A l'occasion de plusieurs marchés contractualisés avec des collectivités locales, des administrations centrales ou encore d'établissements bancaires, mc²i Groupe a ainsi mis en place des actions permettant d'accueillir des personnes en difficultés.

mc²i Groupe propose un plan d'accompagnement de ses salariés seniors de plus de 50 ans.

Dans le cadre de son programme RH non discriminant, mc²i Groupe favorise l'insertion des handicapés et contribue à améliorer leur employabilité en sollicitant régulièrement des Centres d'Aide par le Travail.

mc²i Groupe, est signataire de la Charte Nationale de la Diversité en Entreprise, depuis mars 2016.

Le cabinet a renouvelé en 2017, 2018 et 2019 son engagement à lutter contre toute forme de discrimination et à mettre en place une démarche en faveur de la diversité.

Depuis plusieurs années, mc²i Groupe choisit de d'attribuer sa taxe d'apprentissage à des écoles et des associations qui œuvrent en faveur de l'intégration et de l'insertion professionnelle et sociale :

En 2018, mc²i Groupe a décidé d'attribuer une fois de plus une partie de la taxe d'apprentissage à deux écoles

- L'école de la 2ème chance de Paris E2C : https://www.e2c-paris.fr/
- FRATELI : https://www.frateli.org/

L'Ecoles de la Deuxième Chance a été créée pour aider à l'intégration professionnelle et sociale durable des jeunes sortis du système éducatif sans qualification et sans emploi.

Frateli développe et encadre le parrainage de jeunes étudiants boursiers à haut potentiel par des professionnels. Son objectif est simple: révéler les talents des étudiants les plus modestes en leur donnant les outils, les méthodes, l'accès au réseau et la confiance nécessaire à la réalisation de leur potentiel.

L'**ADAPT** (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique et engagée au service des personnes handicapées dans le champ sanitaire, médico-social et dans l'entreprise. Elle œuvre pour augmenter le nombre de travailleurs handicapés en entreprise.

Elle accueille plus de 5000 personnes en situation de handicap formées, 3000 stagiaires accueillis, 28 centres de formation professionnelle et 90 formations diplômantes ou qualifiantes

» Perspectives 2019 - 2020

mc²i Groupe, dans la continuité des actions menées, s'investira dans la diversité et la non-discrimination via sa politique interne axée sur l'égalité des chances et des partenariats

En 2019, le cabinet soutiendra la FEDEEH dans le cadre de la course des héros, pour son action sur l'égalité des chances et la diversité et les valeurs communes avec mc²i Groupe.

3.3 Bien-être au Travail : les actions mises en œuvre

Bien-être au travail au cœur des engagements du cabinet

En collaboration avec les représentants du personnel, mc²i Groupe a intégré à son accord d'entreprise sur le temps de travail, la notion de temps de repos des salariés et de droit à la déconnexion.

mc²i Groupe s'engage à respecter la législation en termes de prévention, de suivi médical au travail et d'amélioration des conditions de travail.

Des visites régulières (une par an) du Siège social de mc²i Groupe sont organisées par un médecin du travail agréé.

Ces visites ont pour objet de vérifier les conditions de travail des différents postes de travail et de faire les recommandations en termes de sécurité, confort et ergonomie.

Mi-2018, mc²i Groupe a créé un poste dédié de Chief Happiness Officer : il s'agit d'un geste fort de communication vis-à-vis des collaborateurs, mais cela souligne par ailleurs un profond engagement et investissement du cabinet pour le bien-être de tous et pour l'amélioration des conditions de travail. Le Chief Happiness Officer met en œuvre des actions concrètes d'amélioration et de suivi de la satisfaction des collaborateurs au travail, mais est également le garant de la communication de certains messages clefs autour de l'engagements du cabinet.

Par ailleurs, le Chief Happiness Officer anime le réseau QVT du cabinet, en cours de mise en place. Ainsi, un relais QVT au sein de chaque unité organisationnelle, permet de conserver la cohérence des messages et déployer les actions QVT du cabinet auprès de l'ensemble de nos collaborateurs.

Semaine de la Qualité de Vie au Travail 2019

mc²i Groupe participe pour la deuxième fois à la semaine de la Qualité de Vie au Travail en juin 2019.

L'année dernière, le cabinet avait innové en mettant en place de nouveaux projets centrés sur la forme et le bien-être à destination de l'ensemble de ses collaborateurs : Wellness Coaching, cours de gym suédoise, massages, tournoi de Ping-Pong.

Ces nouvelles activités proposées ont suscité un bel enthousiasme de la part des collaborateurs et mc²i Groupe a donc souhaité pour 2019 s'appuyer sur le succès de certaines activités, tout en se renouvelant à travers de nouvelles actions. Les objectifs de la Semaine QVT 2019 sont les suivants :

- Organisation d'un challenge collectif : jeux, énigmes et cadeaux à gagner
- Atelier « gérer son stress » : Conseiller des bonnes pratiques sur la gestion du stress, Apprentissage et conseils pour se détendre lors de situations stressantes, Conseils pour bien être au quotidien
- Conférence équilibre vie professionnelles/vie privée : Conseils sur la gestion du temps, la gestion du stress, Mieux se connaitre, Travail sur les valeurs personnelles
- Séances de de massage : Offrir un moment de détente dans la journée, Conseils pour se détendre et adopter une bonne posture au travail pour être plus efficace et moins fatigué
- Tournoi de Ping-Pong : 16 équipes de 2 collaborateurs

De nombreuses activités organisées

De nombreuses activités ont été organisées et proposées à l'ensemble de nos collaborateurs.

- **Ateliers ostéopathie** : une journée organisée tous les 2-3 mois avec des séances d'une heure par collaborateur. Chacun peut s'inscrire lors de l'ouverture des inscriptions et paye sa séance qui est remboursée par la suite par la mutuelle. Cette nouvelle activité rencontre un beau succès car 30 personnes ont pu bénéficier d'une séance depuis septembre 2018.

- **Yoga** : quatre séances ont été organisées sur 2018 et le cabinet a reçu des retours très positifs des participants.

- **Concours photo de Noël** : L'objectif pour chaque équipe participante était prendre avec ses collègues directs la photo de groupe la plus originale possible dans l'esprit de Noël : avec des décorations, dans un lieu atypique ou encore avec des personnages symbolisant Noël. Une seule contrainte était imposée : les participants devaient porter sur la photo un bonnet de Noël qui aura été distribué par leur manager. Un vote a ensuite été proposé à tout le cabinet pour élire la photo la plus originale.

Accompagnement de nos collaborateurs

Un des axes clefs de notre politique est l'accompagnement de nos collaborateurs, et son optimisation constante.

Stagiaires

Cela passe notamment par un accompagnement dédié des stagiaires sur l'ensemble de leur stage et sur leur passage en CDI par notre Chief Happiness Officer :

- Points de suivi réguliers pour s'assurer que tout se passe bien en mission ;
- S'assurer du bon accompagnement du manager et du tuteur ;
- Répondre aux questions sur l'entreprise ou l'administration du personnel ;
- Organisation des offres de contrat en CDI ;
- Signature du contrat et réponse aux questions sur les changements administratifs à réaliser pour le passage de statut étudiant à statut salarié.

Nouveaux arrivants

De la même manière, un suivi et un accompagnement dédié et personnalisé est mis en place pour l'ensemble des consultants jusqu'à leur deux ans d'ancienneté au sein du cabinet : on-boarding, période d'essai, souhaits d'évolution, etc.

Daily cafés

Afin de suivre au mieux les consultants qui se trouvent en inter-mission (nouveaux embauchés et consultants entre deux missions), le cabinet a mis en place le système du Daily Café quotidien en début d'après-midi au siège du cabinet. Echange drivé par un Manager, l'objectif est d'aborder durant ces points :

- Les pistes de missions dont les consultants ont connaissance afin de les rassurer sur le bon avancement des potentielles missions sur lesquelles ils vont intervenir ;
- Les travaux en cours qui les occupent afin de leur en confier de nouveaux si besoin ;
- Les diverses questions qu'ils se posent afin de pouvoir répondre à leurs doutes et interrogations.

Les retours des consultants sur ce nouveau format sont très positifs.

Communication optimisée

Afin de donner plus de visibilité aux collaborateurs sur leurs possibilités d'évolutions professionnelles ainsi que les impliquer toujours davantage dans la vie du cabinet, un espace est en cours de création sur le réseau social d'entreprise pour partager des actualités et retours d'expériences.

» Perspectives 2019 - 2020

mc²i Groupe va continuer à s'engager dans une réelle variété des actions liées à la Qualité de Vie au Travail grâce à des actions organisées tout au long de l'année.

Les rendez-vous de la DRH

Afin d'optimiser l'intégration et la fidélisation de nos collaborateurs, mc²i groupe est en train de mettre en place « Les RDV de la DRH ». Le principe est que l'ensemble des Chargés des RH qui suivent les nouveaux arrivants pour leur intégration organisent avec eux un point de suivi partagé et échangent librement.

Semaine européenne de la QVT

mc²i Groupe renouvèle cette année sa participation à la Semaine Européenne de la Qualité de Vie au Travail. Outre un certain nombre d'activités renouvelées ou de nouvelles initiatives, nous souhaitons mettre en place un challenge pour mieux connaître les aspects intrinsèques et essentiels de la Qualité de Vie au Travail : challenge individuel ou par équipe avec un parcours à réaliser sur une application à travers différentes énigmes et réponses à trouver.

Ateliers ostéopathie

Les ateliers précédents ayant été couronnés de succès et ayant suscité un vif enthousiasme, mc²i Groupe souhaite renouveler cette opération pour 2019-2020 : les sessions reprendront à partir de septembre 2019 et seront organisées tous les 2/3 mois.

Challenge de Noël

mc²i Groupe organisera de nouveau en décembre 2019 un challenge autour de la thématique de Noël avec un cadeau pour les vainqueurs

3.4 EQUILIBRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE

Charte de la parentalité

Dans un contexte métier très exigeant et nécessitant une forte adaptabilité, notre société est à l'écoute de ses collaborateurs et privilégie l'équilibre entre les exigences professionnelles et celles de la parentalité. La parentalité faisant partie intégrante de notre stratégie d'entreprise, mc²i Groupe accompagne ses collaborateurs tout au long des différentes étapes familiales, en privilégiant notamment les affectations géographiquement proches, en aménageant les horaires et en assurant une stricte non-discrimination de nos salariés parents, et ce à tous les niveaux de la hiérarchie.

» mc²i Groupe adhère depuis le 30 juin 2017 à la charte de la parentalité

En signant la charte de la Parentalité, mc²i Groupe s'engage dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place de mesures concrètes, innovantes et facilitantes (Espace dédié à la Parentalité sur le réseau social d'entreprise…).

Depuis la signature de la charte de la parentalité, l'espace parentalité a été créé sur le réseau social d'entreprise pour un plus grand accompagnement des collaborateurs parents.

Accord sur le temps de travail

Un accord sur le temps de travail a été signé au sein de mc²i Groupe au premier semestre 2018. Cet accord permet de créer les conditions d'une couverture de chaque catégorie de salarié par une modalité qui lui est adaptée. Ce nouvel accord offre en outre une diversité de modalités permettant de répondre au mieux à chaque situation individuelle et ouvre des perspectives de progression des collaborateurs dont l'évolution des compétences ou des responsabilités le justifierait au fil du temps.

Dans le cadre de cet accord, un certain nombre d'actions ont été mises en place :

- Mise en place des jours enfant malade au premier semestre 2018 ;
- Modification de la modalité d'acquisition de la journée d'ancienneté ;
- Possibilité du don de jours non travaillés ou d'ancienneté au bénéfice d'un autre salarié de mc²i Groupe ;
- Affirmation du droit à la déconnection.

Liberté d'association

mc²i Groupe encourage la liberté d'association de plusieurs façons :

- Par des évènements réguliers organisés par la Direction, visant à développer la culture d'entreprise :
  - Des événements mensuels réunissant tous nos consultants ;
  - Des séminaires d'échanges pour l'ensemble du management.
- Par le biais des 18 Clubs de Capitalisation internes qui permettent aux consultants en mission chez nos clients de se retrouver au siège pour échanger sur des problématiques professionnelles communes. Ces clubs sont animés librement par les consultants, la participation étant basée sur le volontariat. Chaque club accueille en moyenne entre 20 et 40 consultants.

Au travers du Comité Social et Economique et d'une subvention culture & sport ; Cette subvention mise en place depuis 2005 permet de financer la réalisation de projets personnels ou de groupe, qu'ils soient culturels ou sportifs. Ces projets se matérialisent par des participations à des évènements sportifs internes, mais également externes, ainsi que des soirées à thèmes (œnologie, opéra…).

» Perspectives 2018 - 2019

mc²i Groupe va continuer à s'engager dans une réelle variété des actions liées à la Qualité de Vie au Travail grâce à des actions organisées tout au long de l'année.

Ainsi plusieurs concours et activités seront organisés avec notamment la présence d'acteurs extérieurs comme des ergonomes, ostéopathes, masseurs….

3.5 MESURE DES RÉSULTATS

Le bilan social mc²i Groupe content tous les éléments chiffrés ci-dessous et est diffusé aux représentants du personnel chaque année. Il est tenu à disposition des salariés pour consultation dans le bureau du Comité Social et Economique.

ENJEUX	INDICATEURS EN PLACE
SANTE ET SECURITE DES EMPLOYES	• Pourcentage de salariés suivis par la médecine du travail • Nombre d'arrêts maladie comparé à la moyenne nationale et au secteur • Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les partenaires sociaux • Taux de maladies professionnelles et d'absentéisme
CONDITIONS DE TRAVAIL	• Mise en place d'options de travail flexibles
RELATIONS PROFESIONNELLES	• Existence de mécanisme de règlement des différents
GESTION DE CARRIERE	• Répartition des effectifs par age • Répartition de CDI et de stagiaires • Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle • Ancienneté • Nombre de sorties • Nombre de recrutements • Effectifs totaux • Ecart de rémunération entre le salaire maximum et le salaire minimum • Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluations et d'évolution de carrière périodique
DISCRIMINATION	• Rapport du salaire de base des hommes et des femmes par catégorie professionnelles • Proportion de femmes dans l'effectif global et dans les recrutements • Nombre de nationnalités représenté dans le groupe • Nombre de salariés en situation de handicap

» Perspectives 2018 - 2019

mc²i Groupe va enrichir son questionnaire de mesure de la satisfaction des collaborateurs. Il permet à chacun de s'exprimer sur son activité professionnelle. Sa mise en place a pour objectif d'anticiper tout risque ou situation difficile rencontrée par le consultant dans son contexte mission ou son activité au sein du cabinet. Il participe également à l'amélioration de la vie du cabinet.

Le développement de cette version permettra d'enrichir la mesure des résultats de nos actions.

4 NOS ACTIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT

De par son activité de cabinet de Conseil en Systèmes d'Information, **mc²i Groupe** n'a pas un impact environnemental direct très important. Pour autant, l'activité des consultants peut comporter des impacts à travers par exemple l'utilisation de l'eau, la production de déchets, la consommation d'énergie et l'utilisation de ressources informatiques importantes qu'il est nécessaire d'évaluer et d'économiser.

ENJEUX	INDICATEURS
ENVIRONNEMENT EN GENERAL	• Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement
ENERGIE	• Consommation d'électricité par salarié au siège • Initiatives pour encourager l'utilisation d'energies renouvelables et / ou améliorer le rendement énergétique
EAU	• Consommation d'eau par salarié au siège
POLLUTION ATMOSPHERIQUE	• Pourcentage de consultant empruntant les transports en commun
DECHETS	• Actions mises en place pour la réduction des déchets • Consommation de matière première durable

4.1 UN CABINET ENGAGÉ POUR LIMITER SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Importance du recyclage

Le recyclage était déjà depuis plusieurs années mis en avant à travers plusieurs actions de communication et l'organisation logistique de nos locaux, mais le déménagement du cabinet a été l'opportunité de renforcer ces actions et d'engager de nouvelles.

- Les activités administratives et les fréquents passages des consultants au siège de mc²i Groupe génèrent un volume de déchets important (plateaux repas de déjeuners...). Le recyclage est favorisé avec la mise en place de poubelles et containers dédiés aux différentes catégories de déchets (papiers, plastique, gobelet, cartons, couverts, verres, déchets ménagers, …) et ce dans les différents espaces des locaux, à savoir les espaces de reproduction, les bureaux, le Forum/cafétéria.
- mc²i Groupe travaille depuis février 2018 avec DMT Recyclage pour le recyclage de ses déchets.
- Les gobelets en plastique dans les espaces de détente ont été favorablement remplacés par des mugs, gourdes, verres et tasses personnalisés pour les consultants, limitant ainsi au maximum le gaspillage desdits gobelets.
- mc²i Groupe a choisi ses fournisseurs de consommables pour leur capacité à proposer des solutions de recyclage. C'est notamment le cas pour l'ensemble des toners et consommables d'imprimantes et photocopieurs.
- Dans le cadre de l'activité de mc²i Initiatives, le choix a été fait de mettre en place et de suivre des tableaux de bord mensuels sur le volume des déchets recyclables collectés.

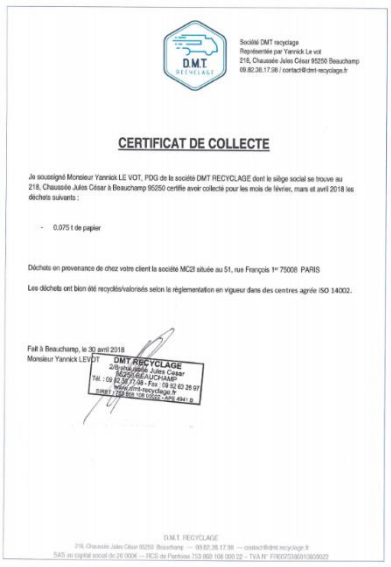

Société DMT recyclage
Représentée par Yannick Le vot
216, Chaussée Jules César 95250 Beauchamp
09.82.36.17.98 / contact@dmt-recyclage.fr

CERTIFICAT DE COLLECTE

Je soussigné Monsieur Yannick LE VOT, PDG de la société DMT RECYCLAGE dont le siège social se trouve au 216, Chaussée Jules César à Beauchamp 95250 certifie avoir collecté pour les mois de février, mars et avril 2018 les déchets suivants :

- 0,075 t de papier

Déchets en provenance de chez votre client la société MC2i située au 51, rue François 1er 75008 PARIS

Les déchets ont bien été recyclés/valorisés selon la réglementation en vigueur dans des centres agréé ISO 14002.

Fait à Beauchamp, le 30 avril 2018
Monsieur Yannick LEVOT

DMT RECYCLAGE
216 chaussée Jules César
95250 BEAUCHAMP
Tél : 09 82 36 17 98 - Fax : 09 82 43 26 97
www.dmt-recyclage.fr
SIRET : 789 852 126 00020 APE : 4677Z

D.M.T. RECYCLAGE
216, Chaussée Jules César 95250 Beauchamp — 09.82.36.17.98 — contact@dmt-recyclage.fr
SAS au capital social de 20 000€ — RCS de Pontoise 753 868 106 000 22 – TVA N° FR62753868106000022

» Perspectives 2018 - 2019

Appuyé par une logistique optimisée au fil des mois, mc²i Groupe souhaite renforcer la communication faite auprès des collaborateurs pour systématiser le tri des déchets recyclable avec l'affichage de consignes de tri, une modification des stickers sur les poubelles rendant plus clair les consignes, et d'autres nouvelles actions à venir.

Limitation des consommables et importance de la dématérialisation

mc²i Groupe met un point d'honneur à inciter et à encourager ses consultants à limiter les consommables et l'utilisation de papier en agissant sur différents volets.

Tout d'abord, mc²i Groupe a mis en place une signature mail commune à tous les consultants les incitant à ne pas imprimer inutilement

Ensuite, le cabinet a paramétré toutes les imprimantes par défaut en recto-verso et en N&B de manière à limiter l'utilisation de consommables.

Enfin, mc²i Groupe donne une place importante aux enjeux de la dématérialisation :

- mc²i Groupe n'utilise plus de papier dans la transmission des rapports d'activité et des congés de ses consultants. Tous ces processus sont désormais dématérialisés à l'aide d'outils accessibles en ligne.
- Les bulletins de paie sont également dématérialisés par défaut pour l'ensemble des consultants, permettant d'économiser ainsi près de 10 000 envois par courrier et par an.
- En tant que cabinet de conseil, mc²i Groupe préconise également la dématérialisation des documents dans ses projets de Systèmes d'Information.
- Depuis cette année 2019, le processus de recrutement a été en partie dématérialisé, sous les formes suivantes :
    - Le dossier RH est maintenant complété sous format électronique
    - La présentation de notre cabinet lors des entretiens s'effectue sur une tablette
    - Certains entretiens se font par l'outil Skype
- La généralisation des supports de rendez-vous commerciaux sous format tablette est également en cours de déploiement.

» Perspectives 2019 - 2020

Le renforcement de la dématérialisation des différents processus internes (RH, commerciaux, etc) va être accéléré ces prochains mois avec l'objectif de dématérialiser 100% des dossiers RH et la mise en place de la signature électronique au sein du cabinet.

Limitation de notre empreinte carbone

Bien que l'impact environnemental de mc²i Groupe soit naturellement limité de par son activité de conseil, le cabinet cherche à limiter au maximum son empreinte carbone à travers la mise en place de nouvelles actions et engagement en faveur de l'environnement.

mc²i Groupe est situé dans le 8ème arrondissement de Paris et la quasi-totalité de ses clients sont situés en région parisienne ou dans des villes bénéficiant de solutions de transports en commun efficaces. Afin de limiter au maximum l'utilisation de voitures personnelles par ses collaborateurs, le cabinet rembourse 100% des titres de transport.

Le cabinet a par ailleurs mis en place dans ses nouveaux locaux un système de détecteur de présence pour économiser au maximum l'électricité dans l'ensemble du siège.

Enfin, toutes les salles de réunion sont équipées de matériel basse consommation (TV, projecteurs, …).

4.2 Des actions annuelles et dans la durée pour appuyer notre engagement environnemental

Un engagement renouvelé chaque année : la Semaine Européenne du Développement Durable

mc²i Groupe participe chaque année à la Semaine Européenne du Développement Durable. Cette année 2019, cette semaine a été l'occasion d'échanger et de communiquer sur les engagements personnels des consultants.

En effet, les consultants ont pu témoigner de leur engagement association ou environnemental. Leur témoignage a été publié tout au long de la semaine

Appel témoignage : nous avons besoin de vous !

De plus, tout au long de la semaine, une revue des articles web est réalisée par l'équipe RSE du cabinet afin de partager des informations touchant à l'environnement avec les consultants. Ces communications ont été relayées à l'externe via tweeter.

Enfin , l'happy thursday du mois de juin – soirée conviviales qui regroupe l'ensemble des collaborateurs chaque premier jeudi du mois – clôture la semaine du développement durable et est organisé dans un lieu Parisien. A cette occasion, un goodie écologique a été offert aux consultants : un bracelet contenant des graines leur permettant de les replanter après la soirée.

Participation World CleanUp Day

Le 15 septembre 2018 dernier s'est déroulé le World CleanUp Day (WCUD). Le World CleanUp Day est la **journée mondiale du nettoyage de notre planète**. C'est un mouvement mondial de citoyens qui unissent leurs forces pour une action positive, festive en ramassant des déchets et lutter ainsi contre les déchets sauvages.

Grâce à l'initiative d'un consultant motivé qui a proposé d'organiser cette action au sein du cabinet, c'est un groupe d'une quinzaine de collaborateurs et autant de personnes externes qui se sont retrouvés au Bois de Boulogne :

Organisation d'événements équitables

Régulièrement, les collaborateurs de mc²i Groupe sont sensibilisés au développement durable par l'organisation de petits déjeuners healthy et responsables avec une société spécialisée :

» Perspectives 2018 - 2019

La semaine Européenne du Développement Durable est l'occasion de mettre en avant et/ou de lancer des initiatives proposées par nos collaborateurs eux-mêmes. mc²i Groupe souhaite mettre l'accent sur la recherche de nouveaux projets afin d'approfondir notre action et sensibilisation pour l'environnement (ex : recyclage de livres, collecte de jouets…) avec l'ensemble de nos collaborateurs, notamment via l'action de mc²i Initiatives.

Par ailleurs, à travers l'action de mc²i Initiatives, mc²i Groupe continuera à rechercher de nouveaux projets et initiatives à lancer, notamment sur la base des actions et associations proposées par nos propres collaborateurs.

Enfin, le cabinet proposera un nouveau type de team building responsables : préparation de colis humanitaires, remise en état de lieux délabrés…

5 NOS ACTIONS ANTI-CORRUPTION

5.1 EVALUATION, POLITIQUE ET OBJECTIFS

mc²i Groupe évolue dans un secteur fortement réglementé. Il reconnaît son rôle d'acteur responsable des affaires et son influence quand à :

- Lutter contre la corruption et les pratiques anticoncurrentielles ;
- Promouvoir et pratiquer le marketing responsable ;
- Permettre à nos clients de respecter leurs engagements ;
- Veiller à la responsabilité environnementale et sociale des fournisseurs.

Cette éthique est notamment garantie par l'indépendance financière et commerciale de notre cabinet, ce qui exclue toute recommandation ne correspondant pas aux stricts besoins de nos clients et à l'éthique de notre profession.

La confidentialité sous toutes ses formes fait également partie intégrante du métier de conseil. A ce titre, tout consultant mc²i Groupe s'engage dans son contrat de travail à respecter une clause de confidentialité et à ne pas divulguer d'informations obtenues dans le contexte d'une mission chez un client.

5.2 ACTIONS MISES EN ŒUVRE

mc²i Groupe s'est engagé en adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies à agir contre la corruption sous toutes ces formes.

mc²i Groupe s'est engagé à communiquer sur cette adhésion et sensibilise l'ensemble de son management à ce sujet, notamment lors de séminaires managériaux et de formations à destinations des commerciaux.

La taille du cabinet le rend plus sujet à être la cible de pratiques anticoncurrentielles (ententes illicites, abus de position dominante, pratiques des prix abusivement bas) qu'en être à l'origine.

Les clients de **mc²i Groupe**, exclusivement composés de grandes administrations et de grands groupes privés, ont tous mis en œuvre des règles et pratiques d'achats permettant de garantir un accès égal à leurs différents fournisseurs.

Dans l'ensemble de ses actions marketing, **mc²i Groupe** s'engage à ne pas utiliser de moyens illégaux ou non responsables (ex. marketing viral, spam, obsolescence délibérée, publicité déloyale attaquant un concurrent, messages subliminaux…).

» Le conseil en toute indépendance

mc²i Groupe propose une approche du conseil efficace et pragmatique, capable d'associer expertises, proximité, sens du service et qualité. L'expertise et la valeur ajoutée des prestations de mc²i Groupe sont renforcées par son indépendance commerciale et financière.

Le capital est détenu à 100% par les managers.

mc²i Groupe cultive sa neutralité à l'égard des acteurs du marché, en particulier des éditeurs de solutions, des intégrateurs de systèmes et des infogéreurs. Cette indépendance garantit l'intégrité des recommandations formulées aux clients, enrichies par une veille permanente et des benchmarks réguliers des solutions du marché.

mc²i Groupe a rédigé une charte à partager lors de chaque contrat avec ses fournisseurs et partenaires autour des engagements RSE à respecter.

Cette « Charte éthique Relations Partenaires -Fournisseurs » s'inscrit pleinement dans sa volonté d'être reconnu pour son niveau d'exigence en matière de déontologie et d'intégrité. Elle est communiquée à la fois à nos fournisseurs mais aussi à nos clients et prospects dans le cadre des réponses à appel d'offre.

De la même façon, nous respectons les chartes de nos clients en nous conformant aux attentes et engagements de ces derniers.

» Perspectives 2018 - 2019

mc²i Groupe affirme sa volonté de s'engager dans une politique profondément éthique.

Ainsi, au-delà du renouvellement de ces engagements, le cabinet mettra en œuvre une procédure claire en matière de cadeaux, dons et invitations et communiquera de façon transparente, au travers de son site internet et réseau social d'entreprise, sur la politique de mécénat et sponsoring.

Une « Charte de la communication responsable » verra le jour au 2e semestre 2019 engageant le cabinet dans une communication en lien avec la RSE.

De plus, les règles éthiques continueront à être appliquées dans la politique RH de l'entreprise (embauche, évaluation annuelle, etc.).

La charte « Charte éthique Relations Partenaires -Fournisseurs » sera remise à jour de façon à confirmer et approfondir nos engagements.

De plus, un plan d'action spécifique sur le sujet de l'éthique va être mis en place en 2019, de façon à suivre l'application de nos chartes mais aussi d'être en mesure de répondre aux sollicitations de nos clients et prospects sur notre engagement.

5.3 Mesure des résultats

ENJEUX	INDICATEURS EN PLACE
ETHIQUE DES AFFAIRES EN GENERAL	• Transparence de la gouvernance • Développement et impact des investissements en matière d'infrastructure et de service, principalement public, réalisés via une prestation commerciale
CONCURRENCE DELOYALE	• Nombre total d'actions en justice pour comportement anti-concurrentiel, infraction aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques
MARKETING RESPONSABLE	• Partenariats humanitaires • Pratiques relatives à la satisfaction client et notamment résultats des enquêtes de satisfaction client

Entreprise Sociétalement Responsable
mc²i Groupe